Mairie 80B allée de la mairie 07360 St Fortunat sur Eyrieux

Tél.: 04 75 65 23 96

Courriel: mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

# Arrêté 19/2020 - Registre 5 Arrêté municipal pour le stationnement d'un camion de déménagement Rue du Parc

Vu la loi 82213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, complétées par la loi 82623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983,

Vu le décret 82.389 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et des organismes publics de l'Etat dans les départements,

Vu le codes des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière.

Vu la requête émanant de Monsieur Nicolas RUMIGNY et Madame Inès LAINÉ en date du 29 avril 2020 afin d'effectuer le déménagement de l'habitation située au 25 Rue du Parc, nécessitant le stationnement d'un camion de déménagement,

## ARRÊTE

## Article 1:

Afin de permettre le déménagement de l'habitation située au 25 Rue du Parc, le stationnement d'un camion de déménagement est autorisé les 30 et 31 mai 2020 de 8h à 17h.

#### Article 2:

La circulation et le stationnement seront réglementés comme suit durant toute la durée du chantier :

Circulation et stationnement de tout véhicule interdits dans la Rue du Parc

### Article 3:

La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins et à la charge du demandeur.

Ampliation du présent arrêté est adressée au demandeur et aux services de Gendarmerie des Ollières sur Eyrieux.

Fait à St-Fortunat Sur Eyrieux, le 22 mai 2020

Le Maire,

Christian